

Règlement de l'école de musique Anima (EMA)

Animée par une équipe de quinze professeurs, l'école de musique Anima se propose depuis 1994 de favoriser dans les meilleures conditions pédagogiques et matérielles possibles l'éveil des enfants à la musique, l'enseignement d'une pratique musicale vivante aux jeunes et aux adultes, amateurs ou futurs musiciens.

ORGANISATION DES ETUDES

L'Ecole dispense une formation musicale aux enfants et aux adultes de tous âges.

Plusieurs « cursus » vous sont proposés : pratique de loisirs sans exigence particulière ou validation des acquis par le conservatoire. Dans tous les cas, les cours de formation musicale sont fortement recommandés !

Les cursus 1 et 2 sont basés sur des exigences nationales.

Ils comprennent un cours d'instrument, une pratique collective et un cours de formation musicale pour le cursus 1.

Un cours d'instrument et une pratique collective compose le cursus 2, sans formation musicale.

Ils sont organisés par cycles d'une durée variant entre 3 et 5 ans suivant les possibilités et les motivations de chaque élève. Des auditions ont lieu tout au long de l'année. Les examens de fin de cycle sont validés par le Conservatoire Henri Tomasi.

Les études à la carte : Une grande liberté est donnée à chacun pour faire de la musique à son rythme. Le passage d'un cursus à l'autre ou des validations partielles sont possibles.

Evaluations : Les appréciations d'auditions et de contrôle continu sont consignées sur un bulletin transmis par mail ou remis aux parents.

LISTE DES DISCIPLINES ET PROFESSEURS

Eveil (moyenne & grande section de maternelle), **Initiation** (CP), **Formation musicale** (enfants, adultes) : Carlotta Rini, Magali Tissier, Nadine Cassagnabere.

Piano : Emilie Fairy, Virgile Ferjoux. **Guitare classique** : Stéphane Pietri. **Guitare moderne** : Florian Guéniot. **Violon** : Nadine Cassagnabere, Ludovic Dupré. **Violoncelle** : Anne-Lise Herrera. **Clarinete et saxophone** : Catherine Asencio, Bernard Mainié. **Batterie** : Jean Antoine Raffalli. **Chant** : Carlotta Rini. **Atelier chant enfants** : Carlotta Rini. **Atelier de chant adultes et direction** : Olivier Van der Beken

ATELIERS

Chant adultes (jeudi 18h30-20h), **chant enfants** (mercredi 16h-17h), **vents** (le samedi), **polyphonies corses** (le lundi) et, en fonction des inscriptions : **musique moderne, classe orchestre**

LOCATION D'INSTRUMENTS

Certains instruments sont en location à l'école, d'autres à Bastia.

Pour tout renseignement, contactez le secrétariat.

HORAIRES DES CLASSES D'EVEIL, INITIATION ET FORMATION MUSICALE

Eveil (moyenne et grande section maternelle), EMA : samedi 9h45-10-30,
Eveil en langue corse, Aleria : mercredi 10h30-11h15
Initiation (CP), EMA : samedi 10h30-11h15,
Initiation en langue corse, Aleria : mercredi 11h15-12h
Formation Musicale (à partir du CE1), EMA le mercredi :
FM1 : 11h15-12h15, FM2 : 14h15-15h15, FM3 : 10h15-11h15, FM4 : 14h15-15h15

CONDITIONS DE PAIEMENT

Le tarif est calculé à l'année, pour 31 semaines de cours. Cette somme est divisée par 9, sans tenir compte de la diversité du calendrier scolaire ni des jours fériés.

Vous pouvez régler :

- par virements programmés à partir de votre compte bancaire
- par chèques, en déposant au secrétariat au début de l'année : trois chèques trimestriels ou neufs chèques mensuels, datés du jour de l'émission, qui seront encaissés au début de chaque échéance.
- en espèces, conservez votre reçu.
- par carte bancaire

Chaque trimestre commencé est dû intégralement sauf en cas d'absence du professeur ou d'absence prolongée de l'élève pour motif sérieux et justifié (maladie, etc...). Pour les cours particuliers, en cas d'impossibilité ponctuelle, essayez de vous arranger avec le professeur qui pourra décaler ou rattraper le cours dans la mesure de ses possibilités. Les déductions éventuelles se feront sur le dernier mois de chaque trimestre.

Conditions particulières :

- Les tarifs sont modulés en fonction de votre quotient familial, ou, à défaut, de votre dernier avis d'imposition. Sans ces éléments, le tarif le plus élevé sera appliqué.
- Tarif réduit à partir de trois inscriptions aux cours et ateliers (hors Aquarelle et atelier « vents ») dans la même famille : 3 inscriptions = juin offert, 4 inscriptions et plus = mai et juin offerts. Ce tarif ne s'applique qu'aux inscriptions effectives toute l'année

CONTACTS - SECRETARIAT

Pauline Moynault (directrice administrative et financière), Catherine Asencio (directrice pédagogique), Lydie Carrotte (secrétaire) et Olivier Van der Beken (directeur général) vous accueillent en période scolaire aux horaires suivants :

mardi : 8h30-12h / 13h30-17h, mercredi : 8h30-12h / 13h30-17h30,
jeudi : 8h30-12h / 13h30-17h, et samedi : 8h30-12h / 13h30-17h30.
N'hésitez pas à prendre rendez-vous pour des questions particulières.

Vous pouvez également nous contacter aux mêmes horaires par téléphone (04 95 56 26 67), n'importe quand par mail : animasecretariat2b@gmail.com ou par courrier : Centre Culturel Anima, Casamuzzzone, 20243 Prunelli di Fium'Orbu.
Site internet : www.centreculturelanima.fr

*L'école de musique n'est qu'une des activités du centre culturel ANIMA.
Les personnes souhaitant s'impliquer dans la vie de l'association peuvent contacter le directeur, Olivier Van der Beken ou un des membres du conseil d'administration.*